

2 rue Jean Martin
1370 St Brice Caneilles
68258 30 69

St Brice
le 11.01.2022
Annexe Delib n°5

Madame le maire,

Je lance des travaux d'isolation par l'extérieur
sur ma maison au 22 rue Jean Martin. Je viens
d'apprendre la possibilité d'une aide de la commune, je
me permets donc ce courrier afin de solliciter cette aide,
qui sera la bienvenue.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,
veuillez recevoir madame le maire mes salutations
distinguées ainsi que mes voeux pour 2022.



Délibération :

Ravalement de façade

WARNIER

22, rue Jean Moulin

Par délibération n°98-05 du 30 janvier 1998, le Conseil Municipal a adopté le principe de sa participation au financement des travaux de ravalement de façade entrepris par des particuliers. Le principe de subventionnement adopté prévoit que le Conseil Municipal fixe le montant de la participation communale sur le devis communiqué par le demandeur et dans la limite de 15 % de ce devis, avec un plafonnement fixé à trois cent cinq (305,00) euros.

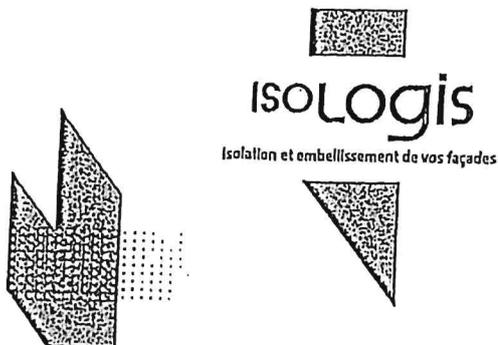
Le Conseil Municipal est invité à bien vouloir délibérer sur la demande présentée par Madmae WARNIER Aurélie, propriétaire maison sise 22, rue Jean Moulin à Saint-Brice-Courcelles. Le devis transmis qui concerne des travaux d'exécution de ravalement de façade s'élève à 32943.45 euros toutes taxes comprises.

Le niveau de ce devis répond aux règles édictées par la délibération précitée, le Conseil municipal est invité à délibérer et à DECIDER :

- 1 - d'accorder au demandeur une subvention d'un montant de 305 euros,
- 2 - de l'inviter à entreprendre les travaux, une fois les formalités administratives préalables remplies,
- 3 - d'autoriser Madame le Maire à verser la subvention dès qu'il sera entré en possession de la facture acquittée que le demandeur devra lui communiquer après l'achèvement des travaux,
- 4 - d'annexer copie du devis fourni au présent rapport.
- 5 – d'imputer cette dépense à l'article 6574-824.
- 6 – d'indiquer que les crédits nécessaires ont été réservés au budget primitif.

Le Conseil Municipal ADOPTE les conclusions du présent rapport, à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent rapport peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au Représentant de l'Etat chargé du contrôle de légalité.



ISOLOGIS

Isolation et embellissement de vos façades

Mme WARNIER Aurélie

22 rue jean moulin
51370 SAINT-BRICE-COURCELLES

Visite préalable du 07/09/2021

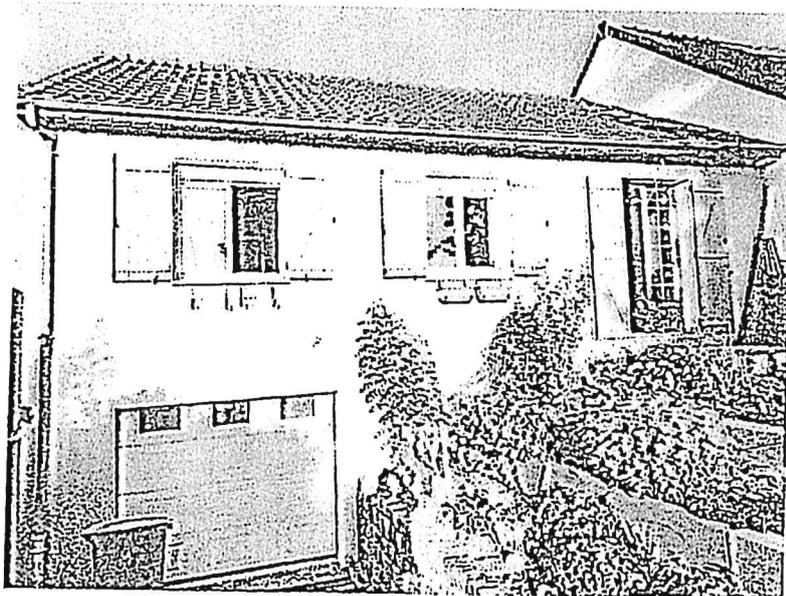
REIMS le 17/11/2021

Réf : HP-D-2102387

Téléphone : 0682583069

DEVIS

isoaltion thermique par l extérieur des façades (160mm graphité , R=5.15)



NOTRE OFFRE DE PRIX EST VALABLE 4 MOIS A COMPTER DE SA DATE D'ETABLISSEMENT

VALEUR : Novembre 2021

Chargé d'affaire Yohann JAMES Tél : 07.78.54.55.95

Assistante de production Salma BELHAJ Tél : 03 26 07 87 74

Conducteur de travaux : Jean-Philippe MARCHAND 0635500352

Y. James @ iso-logis.fr

CERTIFICATION QUALIBAT RGE n° E-E37295

Agence QUALIBAT de REIMS , 9 rue roland coffignot 51100 REIMS

Sionneau Père & Fils - 3 impasse Edmond Rostand - CS 40001 - 51726 Reims Cedex - 03 26 02 00 06 - Fax 03 26 02 28 12
contact@iso-logis.fr - www.iso-logis.fr - n°siret 335 783 635 00055

SAS au capital de 151 400euros - RCS REIMS 335 783 635 - TVA Intracommunautaire: FR 00 335 783 635
Banque Kolb Reims - IBAN : FR76 1325 9041 5310 5153 0020 020 - BIC : KOLBFR21

DESIGNATION	QTE	U	P/U	P/T	TVA
TOTAL Décors				1 675,03 €	
Points singuliers					
Appuis de fenêtres					
Mise en place d'un appui de fenêtre en aluminium laqué blanc ou ton pierre , y compris oreilles fermées en extrémités	9,45	ML	76,30 €	721,04 €	5,50 %
TOTAL Appuis de fenêtres				721,04 €	
Menuiseries Exterieures					
Décapage si nécessaire et mise en peinture d'entourage de fenêtre en métal	1,20	ML	97,75 €	117,30 €	5,50 %
TOTAL Menuiseries Exterieures				117,30 €	
Store Banne ou marquise					
Dépose, Repose du store banne (branchement, rallongement des câbles et débranchement à la charge et responsabilité du client)	1,00	U	250,23 €	250,23 €	5,50 %
Mise en place d'une cale de fixation de type Quader HD pour ITE de 140mm	2,00	U	196,17 €	392,34 €	5,50 %
Mise en place d'une cale de fixation de type QUADER HD 120MM pour une marquise y compris scellement chimique ou système de serrage à définir selon le support	2,00	U	174,92 €	349,84 €	5,50 %
Repose d'un marquise existante ou fournie par vos soins (prévoir l'achat de la nouvelle marquise en amont du chantier afin de nous indiquer l'emplacement des fixations)	1,00	U	75,07 €	75,07 €	5,50 %
TOTAL Store Banne ou marquise				1 067,48 €	
Eaux Pluviales					
Modifications des descentes en Zinc pour système ITE, ne comprenant pas le remplacement des tuyaux de descentes	2,00	U	308,80 €	617,60 €	5,50 %
Remplacement des tuyaux de descentes de gouttières en Zinc	9,74	ML	33,50 €	326,29 €	5,50 %
TOTAL Eaux Pluviales				943,89 €	
Modifications Plomberie / Électrique / Antenne/cales diverses					
Fourniture et pose de cales type zyrillo avant finition pour charge moyenne (lampe , suspente , caméra...)	3,00	U	21,45 €	64,35 €	5,50 %
Fourniture et pose d'une fixation spécifiques traversante après finition type FIX ISO DART pour fixation de charge moyenne (lampe, suspente , descente de gouttière ...)	6,00	U	24,83 €	148,98 €	5,50 %
TOTAL Modifications Plomberie / Électrique / Antenne/cales diverses				213,33 €	
Sous Toiture et gouttières					
Dépose d'une gouttière en zinc	20,10	ML	12,52 €	251,65 €	5,50 %
Mise en place d'un bandeau PVC sur planche d'égout existante	20,10	ML	29,12 €	585,31 €	5,50 %
Habillage PVC des sous toits	20,10	ML	69,94 €	1 405,79 €	5,50 %
Fourniture et pose d'une gouttière en zinc naturel de 25, y compris talons et naissances.	20,10	ML	64,79 €	1 302,28 €	5,50 %
TOTAL Sous Toiture et gouttières				3 545,03 €	
TOTAL Points singuliers				6 608,07 €	

BON DE COMMANDE DE TRAVAUX

COMMANDE

Je soussigné, Waxmien Funélie
commande l'ensemble des travaux de base et chiffrés dans le
présent devis n° HP-D-2102387 en date du 17/11/2021 remis avant exécution des travaux
et aux conditions générales d'intervention ci-jointes

Pour un montant de :

Je retiens également les options n° pour un montant de
Soit pour l'ensemble de ma commande, un montant de

T.T.C. = 32.943,49 Euro
T.T.C. = Euro
T.T.C. = Euro

PERIODE D'EXECUTION

Les travaux seront exécutés à compter du Mai 2022, pour une durée moyenne de travaux de
3.0.9 semaines (A compter de la fin du délai de rétractation et après versement de l'acompte).
Ce délai pourra être modifié dans le cas prévu à l'article 3 des conditions générales d'intervention ci-jointes.

CONDITIONS DE PAIEMENT

20% d'acompte à la commande (à l'issu du délai légal de rétractation) 6600€ par virement.
30% à la fin des préparations

Le solde à la signature du PV de réception
OU

Dans le cadre de l'article 1799-1 du code civil, les travaux ci-dessus étant financés par un prêt, l'organisme
financier (nom, adresse)
réglera directement le montant des factures de travaux dès réceptions de celles-ci.

L'ENTREPRISE

Bon pour exécution
de la commande

Fait à ST DENIS COMBLES le 30.11.2021
Signature

ISOLOGIS

Isolation et embellissement de vos façades
3 Impasse Edmond Rostand
CS 40001 - 51726 REIMS Cedex
Tél. 03 26 02 00 05
Fax 03 26 02 28 12
SAS SIONNEAU PERE ET FILS SA Capital de 151 400 €
RCS Reims 335 733 635 TVA FR 00 335 733 635

LE CLIENT

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales
d'intervention et de l'attestation d'assurance jointes au
présent

Devis remis avant l'exécution des travaux.

Lu et approuvé

Bon pour commande

Fait à St Denis Combles le 30-11-2021
Signature

(merci de porter la mention manuscrite
"bon pour commande" avant votre signature)

Bon pour Commande

Maunier